



ÉCHOS DU CONSEIL DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Séance ordinaire du 25 novembre et séance spéciale du 9 décembre 2015

Suivi du schéma d'aménagement et de développement

Le Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent a approuvé la demande de conformité des règlements suivants, puisqu'ils ne contreviennent pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire :

- Nos 367-3, 378-15 et 379-3 de la municipalité de Hinchinbrooke qui visent à mettre à jour certaines dispositions réglementaires à la suite de l'entrée en vigueur de la rénovation cadastrale;
- N° 376-12 de la municipalité de Hinchinbrooke qui vise à mettre à jour certaines dispositions réglementaires à la suite de l'entrée en vigueur du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection;
- N° 382-3 de la municipalité de Hinchinbrooke qui vise à mettre à jour certaines dispositions réglementaires;
- N° 083-2015-27 de la municipalité de Saint-Chrysostome qui vise à permettre l'utilisation d'une construction temporaire pour les établissements de vente au détail de biens liés à l'alimentation;
- No 03-PTSS-03-8 de la municipalité de Très-Saint-Sacrement qui vise à mettre à jour certaines dispositions réglementaires en prévision de l'entrée en vigueur d'un règlement sur les usages conditionnels;
- Nos 03-PTSS-03-9 et 03-PTSS-15 de la municipalité de Très-Saint-Sacrement qui visent à instituer un règlement sur les usages conditionnels et mettre à jour certaines dispositions du règlement de zonage;

Appui

La MRC du Haut-Saint-Laurent accorde son appui aux organismes suivants :

- La MRC Marguerite D'Youville qui demande au gouvernement d'alléger les processus administratifs liés à l'application du projet de loi sur la transparence en matière de lobbying afin d'éviter un alourdissement des démarches bureaucratiques qui freinerait le développement économique et l'entrepreneuriat;
- La MRC de La Haute-Côte-Nord qui demande une rencontre avec les représentants du MAPAQ et du MDDELCC afin de trouver ensemble des solutions durables à la problématique de gestion des carcasses provenant de la chasse;

Contrats

La MRC du Haut-Saint-Laurent a accordé deux contrats de services pour le transport collectif qui s'échelonnent du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018:

- Lot 1 (MRC du Haut-Saint-Laurent, Saint-Louis-de-Gonzague et Saint-Étienne-de-Beauharnois), à *Taxi Ormstown Inc.*, au coût de 1,90 \$ par km, soit un montant total estimé pour trois ans de 1 330 000 \$ taxes incluses.
- Lot 2 (Sainte-Martine et Saint-Urbain-Premier), à *9223-5811 Québec Inc.*, au coût de 1,90 \$ par km, soit un montant total estimé pour trois ans de 456 000 \$ taxes incluses.

De plus, une entente sera conclue avec la MRC de Beauharnois-Salaberry qui utilise le service de répartiteur et les transporteurs du service taxibus du Haut-Saint-Laurent.

Le contrat de transbordement, transport et élimination des résidus domestiques, a été accordé à *Waste Management Inc.*, au coût estimé de 2 097 951,19 \$ taxes incluses, pour une durée de cinq ans, soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Cours d'eau

La firme *Lapp Consultants Inc.* s'est vue attribuer les mandats suivants:

- Réaliser les démarches permettant les travaux d'entretien des cours d'eau suivants:
 - Zénophile-Primeau, municipalité de Très-Saint-Sacrement;
 - Fourche-à-Bruler, branche 4, municipalité de Saint-Anicet;
 - Rivière La Guerre, municipalité de Saint-Anicet;
 - Décharge St-Louis, branche 6, municipalité de Sainte-Barbe;
 - Andrew MacDonald (chemin Morisson/route 138), municipalité de Godmanchester.

- Adapter la réglementation du dimensionnement des ponceaux à la réalité actuelle car celui-ci est imprécis ou engendre une "surdimension" des ponceaux.

- Réaliser une étude hydraulique évaluant l'impact du reprofilage d'une partie de la rivière des Anglais, dans la municipalité de Havelock, au profil du MAPAQ 1960.

Dossiers divers

- Les items suivants ont été adoptés unanimement par le conseil de la MRC:
 - Prévisions budgétaires 2016;
 - Règlement 284-2015 relatif aux quotes-parts et tarifs des différents services de la MRC du Haut-Saint-Laurent, pour l'année 2016;
 - Protocole d'entente de délégation du développement régional 2015-2020 afin de déléguer le développement régional au CLD du Haut-Saint-Laurent;
 - Priorités 2015 et 2016 en regard au *Fonds de développement territorial (FDT)*;
 - Rapport annuel d'activités en regard au *Schéma de gestion de risques en sécurité incendie*;
 - Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;
 - Politique d'investissement programme Fonds de soutien aux entreprises;
 - Calendrier des séances du comité administratif et du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent:

SÉANCES DU COMITÉ ADMINISTRATIF - LE 1^{ER} MERCREDI DU MOIS, À 18 H 30 :

(juillet: pas de séance)

6 janvier 2016	3 août 2016
3 février 2016	7 septembre 2016
2 mars 2016	5 octobre 2016
6 avril 2016	9 novembre 2016 (2 ^e mercredi)
4 mai 2016	14 décembre 2016 (2 ^e mercredi)
1 ^{er} juin 2016	

SÉANCES DU CONSEIL DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT 2^E MERCREDI DU MOIS, À 19 H 30:

(juillet et décembre: pas de séance)

13 janvier 2016	8 juin 2016
10 février 2016	10 août 2016
9 mars 2016	14 septembre 2016
13 avril 2016	12 octobre 2016
11 mai 2016	23 novembre 2016 à <u>10 h. A.M.</u> (4 ^e mercredi)

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des maires est fixée au mercredi 13 janvier 2016, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ième} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.